

Le préfet de Haute-Corse Alain Thirion était hier à Ponte Leccia. Une réunion avec les trois maires des communes les plus touchées par les inondations du mois d'octobre. Dans ses valises : des mesures et des promesses

C'était le vendredi 2 octobre dernier.

À 8 h 30 du matin, une valise issue d'un Golin en Italie traversait Ponte Leccia.

Les communes de Casellu et de Valle di Rustinu subissaient peu ou prou le même sort.

Une manivelle de cauchemar. Des millions d'euros de dégâts. Des vies à reconstruire.

Peu après la rempêe, le préfet de Haute-Corse Alain Thirion s'était rendu sur place. Il avait promis le classement en état de catastrophe naturelle le plus rapidement possible, et mis à la disposition des maires les moyens dont il disposait.

"*J'avais promis de revenir, je suis là*", a-t-il souligné hier matin à Ponte Leccia.

À ses côtés, le sous-préfet de Corse Dominique Schuffenecker, le président du conseil départemental François Orlandi et des techniciens de la DDTM et de la Dreal.

Face à lui, les maires des trois communes, Jean-Bart Talanelli président de la communauté de communes de la vallée du Golin (CCGV) et Cathy Cognetti, conseillère départementale.

"*Il faut que l'on s'attelle à régler le problème en profondeur*", commence le préfet.

Avec d'abord, l'élimination d'un engorgement de 800 000 m³ "par la création d'un bras secondaire", 100 000 euros de travaux "pris en charge par les fonds publics" et une opération qui devraient être purés par la CCVC.

Il a également été question de construire une digue, Jean-Bart Talanelli, qui a déjà planché sur le sujet, estime le coût des travaux à environ 200 000 euros. "Pour sauver un



Une étude pour mieux connaître le phénomène

Pour Vincent Cognetti, maire de Morosaglia, un tel ouvrage

Alain Thirion n'y est pas opposé. Mais tient à ce que les chifres soient faites dans l'ordre :

"*Ces inondations vont devenir la référence pour les années à ve-*

niage, ce n'est pas excessif."

Une étude pour mieux connaître le phénomène

Pour Vincent Cognetti, maire de Morosaglia, un tel ouvrage

Alain Thirion n'y est pas opposé. Mais tient à ce que les chifres soient faites dans l'ordre :

niage, ce n'est pas excessif."

Une étude pour mieux connaître le phénomène

Pour Vincent Cognetti, maire de Morosaglia, un tel ouvrage

Alain Thirion n'y est pas opposé. Mais tient à ce que les chifres soient faites dans l'ordre :

"*Ces inondations vont devenir la référence pour les années à venir. Il y a un travail à faire sur l'ensemble du Golin, et au-delà, pour étudier les risques*". En réalité, cinq cours d'eau vont être passés à la loupe en Haute-Corse : le Golin, la Casaluna, le Bevicco, le Biumu Alto et l'Asco.

"Nous mettrons ensuite en place un plan d'action qui mènera à des travaux dont, si nécessaire, une digue. Mais avant de se lancer, il faut connaître le phénomène pour en avoir une approche raisonnée". L'étude en question, "financée par l'État", devrait produire un premier rapport au début de l'année prochaine.

Et puis il y a les dégâts que chacun a pu observer sur son propre territoire. "À Ponte Nuvu, explique Antoine Otsini, maire de la commune, nous avons deux ponts, le stade, l'école, l'espionade du vieux port et des canalisations d'eau potable qui ont été endommagés. En tout, cela représente 750 000 euros hors taxe, ce qui est hors de portée de la commune."

À Valle di Rustinu, Pietro Jean-Colis Pietri estime à 125 000 euros hors taxe le montant des dégâts. Quid également "des arbres abattus qui constituent des barrages", in-

terroge l'éclie. En théorie, ce sont les riverains qui ont la charge de l'entretien des berges. Consignons que ce simple "entretien" n'est plus d'actualité, les pouvoirs publics usuellement "que l'on pourrait intégrer cela aux travaux d'urgence".

"Certains dimensionnements de canalisations devront être revus, enchaine François Orlandi. On ne pourra pas travailler à l'économie."

Une part de la DTER 2016 ira aux travaux

La réalité des intempéries d'octobre, c'est que "le mémoire d'homme, dixit Antoine Otsini, on n'avait jamais vu ça".

Crue centennale ? Premières d'un nouveau phénomène résultant du changement climatique et qui sera amené à se reproduire ? Dans tous les cas, il faut s'y préparer. Par des travaux, mais aussi par le Plan communal de sauvegarde (voir *par ailleurs*), dont chaque commune se doit être équipée.

Une annonce rassurante a été émise cette réunion de presque deux heures : "Nous allons consacrer une part importante de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 2016 à ces chantiers", a promis Alain Thirion. Entre 800 000 et 1 million d'euros devraient ainsi être consacrés à la réparation des plates. Les physiques. Celles que l'on voit. Pour les autres, il faudra sans doute plus de temps.

Morgane QUILCHINI

1 Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

La crue d'octobre, nouvelle référence pour le Plan communal de sauvegarde

"Nous avons du retard." Alain Thirion est catégorique, les communes ne sont pas toutes à jour dans l'élaboration de leur Plan communal de sauvegarde (PCS).

"Je sais le travail que cela représente, mais il faut le faire, et nous nous aiderons. Nous devons être en capacité de gérer ce genre de situation de cri-